

DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation Hab. Elec. BS-BE MANOEUVRE



Préparation à l'habilitation électrique BS - BE
Manœuvre - opérations d'ordre électrique simples et
manœuvres en Basse-Tension (BT)

(Ref : MOD_2023025)

ORGANISATION

Durée du module :

14 heures sur 2 jours

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - spécialiste en risque électrique

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

490,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 16
Nombre de stagiaires formés : 58
Taux de réussite : 100%
* stats Hab. Elec. globales

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Cette formation est ouverte à toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques BT.

Prérequis :

Néant

Objectifs :

Cette formation permet au stagiaire :

- D'acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipement BT
- D'appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques
- De connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en BT
- De connaître les mesures de protections pour accéder dans un local de service électrique BT et HTA

L'employeur pourra à l'issue de la formation délivrer à son personnel un titre d'habilitation électrique BS et/ou BE Manœuvres

Réglementation : Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail - Norme NF C 18-510





DÉROULEMENT DE FORMATION

Formation Hab. Elec. BS-BE MANOEUVRE



Préparation à l'habilitation électrique BS - BE
Manœuvre - opérations d'ordre électrique simples et
manœuvres en Basse-Tension (BT)

(Ref : MOD_2023025)

PROGRAMME

- Réglementation en électricité
- L'évaluation des risques et les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitations
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique, en cas d'incendie électrique
- Le chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations
- Le chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres : rôle et opérations
- Travaux pratiques sur des installations (dans l'établissement du stagiaire dans la mesure du possible)

(Exemple d'opérations en BT : mise hors tension, réarmement d'un relais, réenclenchement de disjoncteurs, remplacement de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage, de prises de courant, raccordement d'appareillages à un circuit en attente, de type convecteur électrique, chauffe-eau, radiateur, pompe de circulation, ...)

NB : chaque stagiaire est muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité au minimum) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôle, de travail en groupe, etc...permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Local électrique, armoire électrique, équipements de protection, outillage, matériels électroportatifs dont VAT, lampe, fusible, prise, etc...

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à la fin de chaque module et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, permettant de délivrer un avis d'habilitation qui sera remis à l'employeur. Le titre d'habilitation électrique sera délivré par l'employeur.

Périodicité :

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon NF C 18-510

Documentation stagiaire :

Aucune documentation